



**ACADÉMIE
DE LYON**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Inspection du Second Degré
Inspection d'académie - Inspection Pédagogique Régionale

IA IPR d'arts plastiques

Affaire suivie par :
Sandra GOLDSTEIN
Tél : 04 72 80 63 38
Mél : sandra.goldstein@ac-lyon.fr

92, rue de Marseille
BP 7227
69354 Lyon Cedex 07

Lyon, le 15 septembre 2022,

L'inspection pédagogique régionale
d'arts plastiques
de l'académie de Lyon

à

Mesdames et Messieurs les professeurs d'arts
plastiques de l'académie de Lyon

s/c

Mesdames les cheffes et Messieurs les chefs
d'établissement des collèges et lycées publics et
privés sous contrat de l'académie de Lyon

Objet : Lettre de rentrée à destination des professeurs d'arts plastiques de collège et de lycée

Mesdames, Messieurs,

A l'occasion de cette rentrée scolaire déjà bien entamée, je tiens à partager avec vous quelques informations relatives à l'enseignement de notre discipline dans l'académie et à vous présenter quelques projets qui seront mis en œuvre pendant cette année scolaire 2022-2023.

Il convient de souhaiter la bienvenue aux enseignants qui rejoignent notre académie de Lyon et à féliciter chaleureusement les enseignants qui ont brillamment réussi les concours du Capes et de l'agrégation.

Il ne vous a pas échappé qu'aucun **Plan Académique de Formation** n'a été diffusé à l'occasion de la rentrée, comme c'était l'usage jusqu'à présent. Néanmoins un plan de formation a bien été préparé et vous sera présenté prochainement par liste de diffusion. Je diffuserai au fur et à mesure des publications, l'ensemble des informations par la liste de diffusion « arts plastiques ». Je vous conseille de consulter régulièrement votre messagerie professionnelle.

Dans le cadre de la réforme du service académique de la formation continue, l'École Académique de la Formation Continue (EAFC), les dispositifs de formation ont été reconsidérés. Plutôt qu'un temps ponctuel de stage, ils prendront, progressivement, la forme de parcours de formation s'inscrivant sur des durées allant d'une à trois années et seront constitués de modules, articulant des rencontres en présentiel et des temps en distanciel. Je vous invite à consulter la page dédiée à la présentation de l'EAFC :

<https://www.ac-lyon.fr/eafc>



Les formations institutionnelles devraient être reconduites cette année encore. Les journées de formation à destination des professeurs contractuels, celles consacrées à la préparation à l'Agrégation et au Capes internes, ainsi que les journées des tuteurs sont reconduites. Des réunions de bassin seront organisées entre les mois de novembre et d'avril. La participation à ces rencontres ne nécessite pas d'inscription préalable. Vous serez informés des dates et de lieux de ces stages par un ordre de mission qui vous sera envoyé dans votre établissement.

L'ensemble des autres temps de formation sont en cours de validation. Je vous informerai de leur parution sur le site dédié à l'affichage des stages. Je vous enverrai le lien en direction du catalogue du programme académique de la formation continue 2022-2023 lorsqu'il sera mis en ligne :

- Accompagnement des professeurs d'arts plastiques de collège et de lycée à la visite de la Biennale d'art contemporain avec les élèves (inscription libre),
- Diversifier et harmoniser les pratiques d'évaluations en enseignement de spécialité aux épreuves du baccalauréat et au contrôle continu en enseignement optionnel en lycée (formation institutionnelle),
- Présentation des nouvelles œuvres de référence en classe de terminale de spécialité arts plastiques, en partenariat avec le musée de beaux-arts de Lyon (formation institutionnelle),

Ces temps de rencontres seront notamment l'occasion de poursuivre nos échanges au sujet du **Pass Culture**. Pour rappel, ce dispositif, défini en 2017, devrait favoriser l'accès de nos jeunes élèves à la culture afin de renforcer et diversifier les pratiques culturelles, en révélant la richesse culturelle des territoires. Tous les jeunes de 15 à 17 ans bénéficient à partir de janvier 2022 d'un crédit *Pass Culture*. Ce crédit leur permet d'accéder à des biens et des services culturels : places de cinéma, de concert, de théâtre, billets d'entrée de musée, livres, etc. Le dispositif a été mis en place progressivement : le 10 janvier 2022 pour les jeunes de 17 ans (30 euros), le 20 janvier 2022 pour les jeunes de 16 ans (30 euros) et le 31 janvier 2022 pour les jeunes de 15 ans (20 euros).

Je vous encourage à prendre connaissance des informations relatives à ce dispositif et à les présenter aux élèves concernés.

Votre collègue Mme Daphné Dufour, chargée de mission arts plastiques à la DAAC, reste à votre disposition pour répondre à vos questions relatives aux actions d'éducation artistique et culturelle, ainsi qu'au *Pass Culture* : daphne.dufour@ac-lyon.fr

Toutes les informations sur ce dispositif sont présentées sur le site du ministère, dont le lien est hébergé sur le site de la DAAC :

<https://www.ac-lyon.fr/un-pass-culture-pour-les-collegiens-et-les-lyceens-123625>

Je joins également un lien en direction d'un document d'accompagnement :

<https://www.ac-lyon.fr/pass-culture-details-et-documents-d-accompagnement-123397>

Des ressources élaborées par Mme Hélène Horrent faciliteront la préparation de vos visites de la **Biennale d'art contemporain de Lyon** avec vos élèves. Elles sont hébergées sur le site de la DAAC :

<https://www.ac-lyon.fr/16eme-biennale-de-lyon-du-14-sept-au-31-dec-2022-124532>

Les actions que vous avez engagées à l'occasion des **Journées Européennes du Patrimoine** et dispositif ministériel « **Levez les yeux** » sont consultables sur la page suivante:

<https://www.ac-lyon.fr/levez-les-yeux-dans-le-cadre-des-journees-europeennes-du-patrimoine-122618>

En **Enseignement de spécialité arts plastiques en lycée**, les journées de rencontres seront consacrées à des échanges et des présentations de préconisations pour préparer la session du baccalauréat à venir.



**ACADÉMIE
DE LYON**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Inspection du Second Degré
Inspection d'académie - Inspection Pédagogique Régionale

Deux formations seront consacrées aux pratiques d'évaluation ainsi qu'à un apport scientifique relatif aux nouvelles œuvres. La présentation de ces nouvelles œuvres de références de Terminale est téléchargeable à partir du lien suivant :

<https://eduscol.education.fr/1713/programmes-et-ressources-en-arts-plastiques-voie-gt>

Je vous invite à consulter régulièrement les pages « arts plastiques » du **site académique**, actualisé régulièrement par M. Patrick Orsini, Webmestre et lane. Je vous rappelle que la diffusion des informations relatives à notre enseignement par courriel est régulière. De ce fait, il convient de consulter votre messagerie électronique professionnelle dont l'adresse est « prénom.nom@ac-lyon.fr ».

Je vous adresse des liens actualisés en direction des sites disciplinaires et d'histoire des arts, académiques et nationaux. Vous y trouverez des informations relatives aux dernières publications des textes officiels, des documents à caractère pédagogique, ainsi que les ressources élaborées par les professeurs ressources.

Lien site académique :

<https://www.ac-lyon.fr/>

Lien site disciplinaire académique :

<http://artsplastiques.enseigne.ac-lyon.fr/spip/>

Lien site académique d'histoire des arts :

<http://histoire-des-arts.enseigne.ac-lyon.fr/spip/>

Lien site disciplinaire national :

<https://eduscol.education.fr/2341/arts-plastiques>

Une page en cours de construction, sera particulièrement destinée aux **enseignants néo-contractuels**. Les formateurs chargés de les accueillir, de les accompagner dans leur prise de fonction et de les former, y déposeront des ressources de didactique et de pédagogie des arts plastiques. Pour rappel, Mme Emilie Dugelay-Baudrimont, coordonnatrice de la formation CTEN et Capes interne reste à votre disposition pour toute question relative à l'organisation de ces stages : emilie.baudrimont@ac-lyon.fr

Cette année scolaire encore, l'académie de Lyon accueillera les épreuves d'admission de **l'agrégation interne d'arts plastiques**. Je tiens à remercier tout particulièrement les enseignants d'arts plastiques de l'académie qui assurent avec brio, l'installation, l'accueil et la surveillance des candidats. Ils contribuent ainsi au bon déroulement de ces épreuves.

Je me permets de réserver une ligne de cette lettre à notre collègue Aurélia Serre, qui nous a quittés à la veille de la rentrée, pour partager une pensée avec celles et ceux qui ont eu l'occasion et le plaisir de la rencontrer.

Je reste à votre disposition pour vous accompagner dans vos missions et vous rappelle que pour me contacter, il vous suffit de m'écrire à sandra.goldstein@ac-lyon.fr en utilisant votre adresse professionnelle.

Dans l'attente d'une prochaine rencontre, je vous souhaite, à toutes et tous, une très bonne année scolaire.

**Inspectrice pédagogique régionale
d'arts plastiques**

Sandra GOLDSTEIN